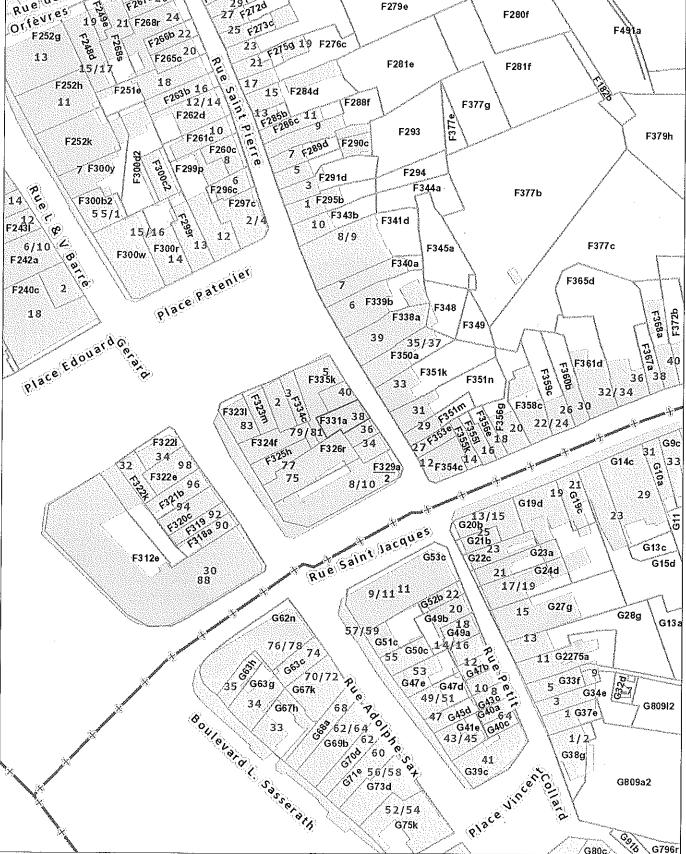
## Service Public Fédéral **FINANCES**

## Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :

Situation la plus récente Fait le 07/04/2023 Échelle: 1:1000

DINANT 1 DIV PANTRAWAMIANIA F269° 28 F261° 26 29 F271b3 27 F272d F270d Rue des F274e 9 6 21 F268r 24 F279e F280f 25 F213c F266b 22 F2/59 19 F276c 23



L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (e Bpn\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

